

4 juillet 2011

SOLIDARITÉ

## La politique du chiffre enfrent la loi

L'Ordre de Malte France assure, depuis janvier 2010, dans certains Centres de Rétention Administrative, une mission d'information et d'assistance juridique.

À ce titre, **il s'inquiète d'une évolution regrettable de comportement qu'il a pu observer au centre de rétention de Lesquin (59)** ; une pratique tout simplement contraire au principe de libre circulation dans l'Union Européenne. Cette observation porte sur les conditions de réadmission de personnes titulaires d'un titre de séjour délivré dans un autre État membre.

Rappelons qu'une personne étrangère, titulaire de ce titre de séjour a le droit de circuler librement à l'intérieur de l'espace Schengen, à condition que son séjour ne dépasse pas les trois mois, que son passeport soit en cours de validité et qu'elle dispose de ressources suffisantes.

Il arrive que, n'étant pas toujours en possession sur elles de leur passeport lors d'une interpellation, les personnes soient alors placées en garde à vue. Les choses deviennent préoccupantes lorsque les policiers les empêchent de récupérer le document manquant. Placées en rétention, elles parviennent généralement à contacter un proche qui peut apporter le passeport justifiant de la régularité de leur situation.

Malheureusement, on constate qu'elles ne sont pas libérées pour autant et sont renvoyées très rapidement dans leur pays de réadmission avant même qu'un juge puisse se prononcer sur l'irrégularité d'une telle procédure.

Cette pratique qui consiste à forcer au retour des personnes présentes en toute légalité sur le territoire est préoccupante.

L'Ordre de Malte France tient à contester ce comportement qui semble donner la priorité à la politique du chiffre.

**Plus sur l'action de l'Ordre de Malte France  
en Centre de Rétention Administrative  
[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)**

### À propos de l'Ordre de Malte France

L'Ordre de Malte France est une organisation caritative alliant programmes dans la durée et missions d'urgence en France et à l'international. Association loi 1901, elle est reconnue d'utilité publique.

**Porté par les valeurs chrétiennes, sa vocation est d'accueillir et de secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion.**

L'Ordre de Malte France mobilise ses ressources et ses compétences dans :

- **La Solidarité** : accompagnement des personnes en situation de précarité (sans-abri ou en réinsertion) et des personnes déboutées de leur demande de droit d'asile ou retenues dans des Centres de Rétention Administrative.
- **Les Secours** : missions de proximité ou missions d'urgence à l'international.
- **La Santé** : soin des personnes atteintes de handicaps physiques ou mentaux, d'autisme et des personnes âgées dépendantes (dont Alzheimer).
- **Les formations** : secourisme, métier d'ambulancier et métiers de santé (programmes pédagogiques déployés en France et à l'international).

À l'international, l'Ordre de Malte France est présent dans 26 pays (maternités, centres de soins, hôpitaux...) et est partenaire des institutions internationales et des services nationaux de santé publique.

### Repères 2010

#### FRANCE

##### Solidarité

4 centres d'accueil et d'hébergement pour sans-abri  
1 centre de réinsertion professionnelle et sociale  
1 plateforme famille  
Accompagnement juridique dans 3 Centres de Rétention Administrative

##### Secours

26 Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM)  
Plus de 1 850 postes de secours

##### Soins

15 établissements médico-sociaux :  
• EPHAD : 4  
• Handicap et polyhandicap : 7  
• Autisme : 4

##### Formation

Plus de 4 100 personnes formées aux gestes qui sauvent

#### INTERNATIONAL

14 établissements en gestion directe  
152 centres de santé soutenus  
7 programmes nationaux de lutte contre les grandes endémies

##### Effectifs

1 600 professionnels  
Plus de 10 000 bénévoles

##### Budget global 2009

63 M€ dont 17 M€ issus de la générosité du public

L'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique depuis 1928.



Document joint et téléchargeable :  
Chiffres clés 2010.



Presse **OCETPY**

[presse.ordredemaltefrance@ocetpy.fr](mailto:presse.ordredemaltefrance@ocetpy.fr)

Olivier COPPERMANN

01 78 94 86 71 / 06 07 25 04 48

Laurence ROUX 06 08 51 19 47

**L'Ordre de Malte France, une force au service du plus faible**